

## LA COUR DES COMPTES CONTINUE DE TAPER SUR LES FONCTIONNAIRES ! LE GOUVERNEMENT SUIT A LA LETTRE SES CONSEILS !

Vision comptable dogmatique, libéralisme à tout crin, poursuite de l'austérité, peu importe les qualificatifs, comme à son habitude la Cour des Comptes propose de réduire les missions de service public en réduisant toujours plus le nombre de fonctionnaires.

Dans le même esprit, elle préconise de maintenir le gel des salaires et même d'augmenter le temps de travail des agents, la double peine !

Pourtant la Cour des comptes constate que l'objectif 2013 de suppression de 2 200 postes à la Fonction publique de l'Etat a été largement dépassé. En effet, à cela s'ajoutent 4 972 postes non pourvus au prétexte de recrutements inférieurs aux prévisions dans les missions réputées prioritaires, enseignement, sécurité et justice.

**Au total, c'est donc 7 172 postes qui disparaissent !**

Nous sommes une fois de plus bien loin des promesses de François Hollande qui claironnait, il y a peu, qu'il remplacerait tous les départs en retraite à la différence de son prédécesseur. Inutile de polémiquer, les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Le gouvernement applique d'ailleurs avec célérité cette politique de réduction ou gel des effectifs comme le témoigne l'exemple en cours sur la réforme du permis de conduire.

Au prétexte de réduire les délais d'attente au permis de conduire, le ministre de l'Intérieur annonce la privatisation des examens du code de la route et des permis poids-lourds. Choix inadmissible alors qu'il suffirait de recruter environ 200 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière. Pourquoi ne pas avoir utilisé par exemple les 318 postes budgétaires non pourvus dans la mission Sécurité du Ministère de l'Intérieur pour recruter ces 200 inspecteurs ?

**La FGF-FO rappelle que le Service public est le garant de l'égalité de traitement des usagers et de la cohésion sociale.**

**La FGF-FO revendique les effectifs nécessaires à la réalisation des missions publiques, l'amélioration des conditions de travail des agents et la nécessaire augmentation de salaires par l'augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice.**

**L'austérité et la diminution toujours plus grande de  
l'intervention publique ne peuvent pas durer plus longtemps !**

Fait à PARIS, le 18 juin 2014